

L'Accolade

CHEVALIERS DE COLOMB

AU SERVICE DE UN. AU SERVICE DE TOUS.

MARS 2017 • Volume 34 • Numéro 3 • www.kofc.org

PUBLIÉE 12 FOIS PAR ANNÉE PAR LES CHEVALIERS DE COLOMB • 1 Columbus Plaza, New Haven, CT 06510-3326, USA

Le pape rencontre le Chevalier suprême

Photo de : L'Osservatore Romano



Le 16 février, le Pape François a accueilli le Chevalier Suprême Carl A. Anderson au Palais Apostolique. Lors de cette visite, le Chevalier Suprême Carl Anderson a discuté des nombreux programmes de l'Ordre, y compris son Initiative d'Aide aux réfugiés chrétiens, et a également présenté au Saint Père les recettes du Fonds du Vicaire du Christ des Chevaliers de Colomb. Ces recettes appuieront les œuvres caritatives et les causes personnelles du pape. Au cours de cette même visite, le Pape François a examiné une copie d'un nouveau livre (en haut à droite) documentant la restauration de l'image antique hautement vénérée de la Sainte Mère, restauration réalisée au cours de The Year of Faith (l'Année de la Foi) par les soins de la Fabbrica di San Pietro et parrainée par les Chevaliers de Colomb. Cette restauration fut la première de son genre à être exécutée pendant le pontificat du Pape François. Le livre est dédié en l'honneur du Saint Père.

Mériter le statut de Conseil Étoile en 120 jours

Dans l'édition de décembre, nous avons encouragé les conseils et les assemblées à prendre certaines mesures pour obtenir l'Étoile, en s'assurant qu'ils se qualifient pour le Prix colombien, le Prix de l'abbé McGivney et pour le Prix des Fondateurs. En ce dernier trimestre de l'année fraternelle 2015-2016, les dates limites pour être conforme aux prérequis du Conseil Étoile arrivent à grands pas.

Vous ne savez pas si vous être qualifiés ? Pour le savoir, suivez les étapes ci-dessous :

Étape 1 : Le Prix colombien

Pour mériter le Prix Colombien, votre conseil doit avoir dirigé et rapporté au moins quatre programmes majeurs dans chacune des catégories du programme de service (Église, communauté, conseil, famille, culture de la vie et jeunesse). Si ce n'est pas le cas, vérifiez si votre conseil a dirigé un programme unique dans chacune des catégories, remplissant ainsi tous les prérequis pour cette catégorie. Veuillez noter : pour se qualifier pour obtenir le Prix Colombien, au moins quatre de vos programmes doivent être désignés comme des activités d'Église domestique.

Si vous n'avez pas encore rempli ces prérequis, rendez-vous sur kofc.org/service pour trouver des idées de projets simples et rapides. Puis, envoyez le *Formulaire Demande du prix Colombien* (N° SP7).

Voir « Conseil Étoile », Page 4



Neuvaine de la grâce et de la solidarité

Les Chevaliers et leurs familles sont encouragés à prier la neuvaine suivante, en commençant le dimanche 12 mars et pour finir le lundi 20 mars. Cette neuvaine peut être priée tout au long de l'année.

Dieu notre Père, alors que St. Francis Xavier et d'innombrables de vos missionnaires ont voyagé jusqu'au bout du monde, poussés par l'amour de Jésus Christ, donnez-moi la grâce de ne dépendre que de vous, confiant dans le fait que vous élevez les humbles et les modestes. Puis-je être uni avec vos saints en Vous offrant mon humble hommage d'actions de grâce et de louanges. Je Vous implore de m'accorder, par votre miséricorde, la bénédiction de vivre et de mourir en état de grâce. Cette même bénédiction, je l'implore aussi pour tous ceux, à travers le monde, qui sont persécutés en raison de la foi qu'ils ont en Vous. Ô Dieu, Vous étiez heureux de réunir, au sein de votre Église les peuples du monde par la prédication et les miracles de tous vos saints qu'ils accordèrent dans toute leur bonté. Permettez-moi alors d'imiter leurs vertus et de témoigner de l'Évangile de Votre fils, Jésus-Christ, qui vit et règne pour les siècles des siècles. Amen.



Libérer un continent est disponible en ligne



Liberer un continent : Jean-Paul II et la chute du communisme, le film documentaire ayant reçu un Prix Emmy, est désormais disponible en ligne sur plusieurs plateformes numériques. Vous pouvez désormais trouver ce film sur *iTunes*, *Amazon Video*, *Google Play*, *Vudu*, *Video on Demand* et *Christian Cinema*. Rendez-vous sur jp2film.com/watchonline pour regarder le film dès à présent !

Narré par l'acteur Jim Caviezel et accompagné par les musiques originales du célèbre compositeur Joe Kraemer, ce film décrit le rôle déterminant de Saint Jean-Paul II dans la libération de l'Europe centrale et de l'Est du joug communiste, inspirant une « révolution de la conscience » qui fut un élément décisif dans l'effondrement du rideau de fer en 1989.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.jp2film.com.

Que fait votre conseil pour le Carême cette année ?

Cette année pour le Carême, participez au programme «Nourrir les familles» de l'Ordre des Chevaliers de Colomb. La façon la plus simple de le faire pendant le Carême est d'organiser une initiative «40 conserves pour le Carême». Préparez un carton de collecte derrière votre église ou votre salle paroissiale et demandez aux paroissiens de faire don d'une boîte de conserve en commémoration de l'un des 40 jours du Carême. Les Chevaliers devraient eux aussi participer, et ceux qui souhaitent faire don de plusieurs boîtes de conserve seront évidemment les bienvenus ! Ensuite, peu avant Pâques, votre conseil pourra remettre les boîtes de conserve à un garde-manger paroissial ou à une banque alimentaire locale.

Une fois que vous avez fait don de ces boîtes de conserve, n'oubliez pas de remplir le Formulaire de rapport « Nourrir les familles » (n° 10057). Si vous remplissez correctement le formulaire, le Conseil Suprême offrira un remboursement de 100 \$ pour chaque don de 450 kg de nourriture qu'un conseil fera à un garde-manger paroissial, une banque alimentaire locale ou à une soupe paroissiale, et ce, pour un remboursement maximal possible de 500 \$ par conseil et par année fraternelle. Cette activité pourrait également aider votre conseil à remplir les quatre exigences de l'activité familiale pour le Prix Colombien, vous permettant ainsi de progresser vers le prix de Conseil Étoile.

Pour en savoir plus, contactez Natalina Mazzucco au (203) 752-4402 ou bien rendez-vous sur kofc.org/community.

Liste de contrôle du grand Chevalier

- ✓ Remplissez le Formulaire Remboursement à l'Appui du Programme des Vocations (programme RSVP) (n° 2863) à chaque fois qu'une activité répond aux normes de remboursement, au plus tard le 30 juin.
- ✓ Préparez les taxes dites *per capita*, le Fonds pour la publicité catholique soutenu par les cotisations per capita et les contributions au Fonds Culture de la vie.
N'oubliez pas qu'en cas de défaut de paiement des cotisations au plus tard le 10 avril, le conseil sera suspendu. Un conseil suspendu ne peut pas siéger à son Congrès d'État et ses membres ne seront pas admissibles à titre de délégués au Congrès Suprême
- ✓ Commencez à préparer le Formulaire de Demande du Prix Colombien (n° SP-7), le Rapport annuel - Table ronde Chevaliers de Colomb (n° 2630), le Formulaire du Prix civique (n° 2321), le Formulaire de remboursement et de demande de plaque pour le programme « Nourrir les familles » (n° 10057) ainsi que le Formulaire Remboursement à l'Appui du Programme des Vocations (programme RSVP) (n° 2863), le tout avant le 30 juin.
- ✓ Veillez à ce que votre conseil soit en bonne voie pour obtenir le Prix du Conseil Étoile.

Rempportez un kiosque d'Église domestique gratuit

Si votre conseil recrute au moins six nouveaux membres avant le 31 mars, vous pourrez recevoir gratuitement un kiosque d'Église domestique et un ensemble de brochures. Puis, si vous recrutez six membres supplémentaires, entre le 31 mars et le 30 juin, vous pourrez recevoir un nouvel envoi de brochures pour restocker le présentoir.

Vous ne pensez pas avoir six nouveaux membres avant le 31 mars ? Pas d'inquiétude ! Si vous n'arrivez pas à atteindre l'objectif avant cette date limite, mais que vous avez recruté un total de 12 membres ou plus entre le 1er janvier 2017 et le 30 juin 2017, vous pourrez quand même recevoir gratuitement un kiosque pour l'Église domestique et un ensemble de brochures.

Demandez à un prospect de vous rejoindre dès aujourd'hui !

Les offres ne sont valables que pour les conseils et agents aux États-Unis, au Canada et à Guam.



Pourquoi recruter ?

Ce sont les recrutements d'aujourd'hui qui feront l'Ordre de demain !

Guidé par les principes de la charité, de l'unité et de la fraternité, l'Ordre des Chevaliers de Colomb s'engage à ce qu'aucune personne ne manque de nourriture, d'abri, de vêtements chauds et de sécurité financière, et qu'une aide soit toujours disponible pour les veuves et orphelins de nos communautés locales.

Mais l'Ordre ne peut pas faire cela seul. Il a constamment besoin de nouveaux membres pour aider à renforcer les paroisses et communautés. Et nous devons faire savoir aux hommes catholiques qualifiés que l'Ordre a besoin d'eux.



Cela est bénéfique pour tout le monde. Lorsque nous accueillons de nouveaux membres, nous gagnons de nouveaux frères engagés dans la cause de l'abbé McGivney. Et lorsque les nouveaux membres arrivent, ils peuvent renforcer leurs relations familiales, développer leur foi et obtenir un accès exclusif à une protection d'assurance de grande qualité pour eux et leur famille.

Certains hommes dans votre paroisse connaissent très bien l'Ordre, mais d'autres le connaissent très peu, c'est le cas des participants aux rites d'initiation chrétienne des adultes (*Rite of Christian Initiation of Adults, RCIA*) de vos paroisses. Ils sont encore en phase d'apprentissage de ce que cela signifie vraiment d'être catholique et ce que cela implique d'être un homme catholique dans le monde d'aujourd'hui. Accueillez-les dans la paroisse, peut-être en distribuant des documents du Service d'Informations Catholiques à toute la classe du *RCIA* et en leur disant de ne pas hésiter à contacter votre conseil s'ils ont des questions. Ensuite, après leur pleine communion avec l'Église à Pâques, invitez-les à vous rejoindre à un événement des Chevaliers de Colomb.

Vous devez également contacter les pères dont les enfants sont baptisés dans votre paroisse. Avec l'autorisation de votre prêtre, envoyez des cartes de vœux aux parents des enfants récemment baptisés, et faites-en une pratique courante. Avec cette carte, envoyez-leur une copie d'une carte de prière ou un livret du Service d'Informations Catholiques, tel que *Saint-Benoît pour Parents occupés* (n° 327). Plus tard, vous pourrez leur envoyer des messages d'encouragement sur l'importance d'amener leurs enfants à la messe tous les dimanches. Enfin, invitez-les en famille à l'un de vos événements familiaux organisés par le conseil. Une fois sur place, vous pourrez demander au papa de remplir une *Carte de postulant* (n° 921A).

Pour en savoir plus, rendez-vous sur kofc.org/membership et consultez les « *Stratégies de recrutement* » dans l'onglet « Adhésion ».

Monsieur le curé vous invite à le rejoindre

Les prêtres de paroisse étant nos chefs spirituels, notre ordre a toujours eu pour mission de les appuyer et d'entretenir une relation étroite avec eux. Dans le cadre de votre stratégie de recrutement, il serait donc opportun de rencontrer votre curé, pour examiner la possibilité que votre paroisse organise une campagne « M. le curé vous invite à devenir membre ».

Voici certaines étapes à suivre:

Tout d'abord, parlez à votre prêtre de la campagne « Le père vous invite à vous joindre ». Expliquez-lui que cette campagne commencerait par l'envoi d'une invitation en son nom à des membres potentiels. Dites-lui bien qu'il pourra évidemment ajouter des éléments à cette lettre s'il le souhaite. Ou bien, s'il est limité par le temps, la lettre peut suivre le format de l'invitation disponible dans la section « Pour les membres » de kofc.org.

Dans un deuxième temps, demandez à votre prêtre une liste des paroissiens. Une équipe de cinq ou six Chevaliers doit revoir la liste des paroissiens, et surligner le nom des hommes qu'il connaît et qu'il recommanderait comme candidat;

Troisièmement, toujours au moyen de la liste des paroissiens, dressez une nouvelle liste des candidats potentiels et indiquez-y les informations suivantes : nom, adresse, numéro de téléphone, courriel et prénom de l'épouse. Soumettez la liste complétée au curé et demandez-lui de la réviser et de confirmer quels paroissiens sont des catholiques pratiquants. Ne pas oublier de lui demander s'il aimerait ajouter le nom de certains paroissiens sur cette liste.

Quatrièmement, organisez une activité portes ouvertes et sollicitez la participation du curé, de l'équipe de recrutement, des administrateurs du conseil, de votre agent d'assurance, d'autres membres et des candidats potentiels accompagnés de leurs épouses.

Cinquièmement, envoyez des invitations (lesquelles seront accompagnées d'une liste des Chevaliers de la paroisse). Quelques jours plus tard, faire le suivi au moyen d'un appel téléphonique, afin d'inviter les candidats potentiels à y participer.

Enfin, dirigez la journée portes ouvertes. Demandez à votre prêtre d'inviter chaque candidat potentiel à rejoindre l'Ordre. Dites aux membres de votre équipe de recrutement de préparer des *Documents d'adhésion* (n° 100) et des stylos pour aider les prospects à s'inscrire ou pour répondre à leurs questions. Terminez l'événement par une prière et en donnant la date de la prochaine exemplification du Premier Degré.

Média sociaux pour débutants : par où commencer

Les réseaux sociaux étant utilisés par plus de 80 % des internautes adultes, ils sont devenus un puissant outil pour communiquer avec vos membres, contacter vos communautés paroissiale et diocésaine et recruter de nouveaux hommes catholiques ! Le paysage en évolution perpétuelle des réseaux sociaux peut sembler intimidant, mais voici trois étapes pour s'y mettre.

Concentrez-vous sur Facebook. Contrairement à la croyance populaire, votre conseil n'a pas besoin d'être sur tous les réseaux sociaux pour être visible. Facebook est le plus populaire d'entre eux. Parmi les internautes entre 18 et 64 ans, 81 % utilisent déjà Facebook. La plupart de vos membres sont probablement déjà sur Facebook ! Si vous êtes nouveau sur les réseaux sociaux, Facebook est le moyen idéal pour débuter.

Cernez votre public. La page Facebook de votre conseil n'est pas un compte personnel. C'est une représentation de votre conseil et de chacun des Chevaliers de Colomb. Il est également important de noter que votre page Facebook est publique. Le contenu doit être pertinent, pas seulement pour les membres, mais également pour les membres potentiels, votre communauté paroissiale et les autres personnes de confession catholique. Des publications cohérentes sur les événements publics du conseil, les initiatives caritatives, les activités de la paroisse et les actualités catholiques vont accroître l'engagement, à la fois en ligne et sur le terrain.

Suivez les règles des Chevaliers de Colomb. La page de votre conseil représentant les Chevaliers de Colomb, il est très important qu'elle reste un forum positif, avec des informations qui reflètent nos valeurs catholiques et protègent la bonne image de l'Ordre. La politique de communication de l'Ordre des Chevaliers de Colomb, consultable dans le *Guide de référence de l'officier* sur kofc.org, est un guide essentiel pour tout conseil sur Facebook !





Soutenez la 20^e Marche nationale pour la vie au Canada

La 20^e Marche nationale pour la vie au Canada se tiendra à Ottawa le jeudi 11 mai 2017. Cet événement coïncide avec les célébrations des 150 ans de la création de la Confédération canadienne.

Pour recevoir les documents à temps pour l'événement, commandez dès aujourd'hui des pancartes *Choisir la vie* (n° 9341) et d'autres documents de support de Culture de la vie. Appelez le (203) 752 4403 ou envoyez un courriel à l'adresse william.obrien@kofc.org. Indiquez votre nom, adresse, numéro de conseil, numéro de téléphone et le nombre de pancartes que vous souhaitez recevoir. Les pancartes sont disponibles en anglais et en français ; veuillez préciser la langue souhaitée au moment de la commande.

Pour en savoir plus sur la marche, y compris les détails sur les services religieux, le Dîner de la rose, la Conférence pour la jeunesse et les marches provinciales prévues à cette période, rendez-vous sur marchforlife.ca.

Les partisans pro-vie, lors de l'édition de l'année passée, portent une banderole pendant la Marche nationale pour la vie, sur la colline du Parlement à Ottawa, Ontario.



NS photo/Art Babych



Parrainez un soldat à Lourdes

Aidez-nous à soutenir le personnel militaire assistant au Pèlerinage des combattants blessés au Sanctuaire Notre-Dame de Lourdes, France en 2017, co-parrainé par les Chevaliers de Colomb et l'Archidiocèse for Military Services, USA (l'Archevêché aux Services Militaires, États-Unis).

Ce pèlerinage offre aux soldats blessés ou malades l'opportunité de reprendre des forces et de guérir. Aidez-nous à rendre la pareille à ceux qui donnent tant. Chaque 2 600 \$ recueillis, nous permet de couvrir les frais de voyage d'un pèlerin.

C'est l'opportunité de collecte de fonds parfaite pour impliquer votre communauté. Avec l'autorisation de votre prêtre, rédigez un mot dans le bulletin de votre paroisse demandant de l'aide aux paroissiens. Vous pouvez également lancer une campagne de financement, en invitant les membres de votre communauté élargie à donner ce qu'ils peuvent pour cette grande cause !

Pour faire un don, rendez-vous sur warriorstolourdes.com.



Frédéric Lacaze

Suite de « Conseil Étoile », de la Page 1

Étape 2 : Prix de l'abbé McGivney

Le Prix de l'abbé McGivney est remis aux conseils qui ont réalisé au moins 100 % de leurs objectifs à atteindre en matière d'adhésion (100% de l'objectif en matière des effectifs correspond à 7 % de croissance des effectifs du conseil au 1er juillet, ou au minimum quatre nouveaux membres).

Si vous atteignez cet objectif, vous serez admissible au prix de l'abbé McGivney. Les Conseils Double Étoile, qui atteignent 200% de leur objectif en matière de recrutement des effectifs, ou les Conseils Triple Étoile, qui atteignent 300 % de leur objectif en matière de recrutement des effectifs, se qualifient aussi pour le Prix de l'abbé McGivney.

Si vous n'avez pas atteint cet objectif, consultez les « 10 clefs de la réussite en matière de recrutement » (n° 10233) et « Le manuel du recrutement et de la conservation » (n° 10237) disponibles sur kofc.org/membership.

Étape 3 : Le prix du Fondateur

Pour mériter le Prix du Fondateur, votre conseil doit atteindre son objectif en matière de membres assurés au 1^{er} juillet. L'objectif pour les conseils est une croissance de 2,5 pour cent net, ce qui correspond à au moins trois nouveaux membres assurés.

Toutes les transactions des effectifs et d'assurance doivent être reçues, traitées, enregistrées et envoyées au bureau du Conseil Suprême avant le 30 juin. Si vous n'avez pas atteint ce quota vous qualifiant pour le prix des Fondateurs, étudiez avec votre agent d'assurance les moyens pour créer de l'intérêt autour du programme d'assurance lors des événements réguliers du conseil et de la paroisse.

Si vous remplissez les prérequis du programme dans les 120 prochains jours, vous devez indiquer ces activités sur le *Rapport annuel des activités fraternelles* (n° 1728) et sur le *Rapport du personnel pour le programme de service* (n° 365), sans quoi vous ne serez pas admissible pour recevoir l'une de ces récompenses.

Pour en savoir plus sur les prérequis d'attribution, rendez-vous sur kofc.org/star. Pour obtenir des renseignements sur les programmes présentés et leurs catégories respectives, consultez le manuel du programme *S'élever... En servant* (n° 962) disponible sur kofc.org/surge.



CONSTRUIRE L'ÉGLISE DOMESTIQUE

tout en renforçant notre paroisse



« La familles en tant qu'Église domestique est un élément essentiel dans le travail de nouvelle évangélisation et pour la durabilité de nos paroisses. » ~ Chevalier Suprême Carl Anderson

Programme vedette

DANS LA BRÈCHE

Des rapports font état de près de 14 millions de catholiques ayant quitté la foi et d'une chute de 41 % des mariages sacramentels depuis l'an 2000. Ces raisons, ainsi que les nombreuses autres ayant contribué à la lutte spirituelle croissante au sein de l'Église, ont poussé l'évêque de Phoenix Thomas Olmsted à publier son appel apostolique *Dans la Brèche*.

Pour aider cette publication à toucher un public plus large, le Conseil Suprême s'est associé à l'Évêque Olmsted pour publier un guide de réflexion *Dans la Brèche*. Nouveau dans la collection *Veritas* du Service d'Informations Catholiques des Chevaliers de Colomb, ce guide peut aider chaque conseil à promouvoir un dialogue sur la virilité et le courage parmi les hommes de leur paroisse. L'étude de *Dans la Brèche* est l'occasion d'ouvrir grand les portes de votre conseil et d'inviter les paroissiens à se joindre aux Chevaliers de Colomb pour renforcer les hommes et familles catholiques.

Étudier et parler de *Dans la Brèche* (n° 340) serait idéal pendant les saisons du Carême et de Pâques. Le livret peut facilement être partagé et lu sur une période de plusieurs semaines. Évoquez avec votre prêtre l'organisation d'un groupe de discussion un soir en semaine ou un samedi matin, éventuellement après une messe ou une heure sainte préalablement prévue. Pensez à prévoir une collation et laissez le temps aux hommes de votre paroisse de socialiser.

Des versions papier de *Dans la Brèche* (n° 340) peuvent être commandées sur knightsgear.com ou en contactant le Service d'Informations Catholiques au (203) 752-4267. Un exemplaire numérique du livret est également disponible en ligne sur kofc.org/cis.

Réflexion du conseil

Extrait du Familiaris Consortio du Pape Jean Paul II

Aucune famille n'ignore combien l'égoïsme, les dissensions, les tensions et les conflits font violence à la communion familiale et peuvent même parfois l'anéantir : c'est là que trouvent leur origine les multiples et diverses formes de division dans la vie familiale. Mais, en même temps, chaque famille est toujours invitée par le Dieu de paix à faire l'expérience heureuse et de renouveau de la « réconciliation », c'est-à-dire de la communion restaurée, de l'unité retrouvée. En particulier, la participation au sacrement de la réconciliation et au banquet où le Corps du Christ offre à la famille chrétienne la grâce nécessaire, et la responsabilité qui l'accompagne de surmonter toutes les divisions et marcher vers la pleine vérité de la communion voulue par Dieu, répondant ainsi au très vif désir du Seigneur : « Que tous soient un. »

Espace de prière familiale

LA PRIÈRE À RÉCITER DEVANT UN CRUCIFIX



Photo par Mallo Falconi, gracieusement mise à disposition par la Fabbrica di San Pietro

« Me voici, ô bon et très doux Jésus, prosterné à genoux en Votre sainte Présence ; daignez, je Vous en prie et Vous en conjure de toute l'ardeur de mon âme, daignez imprimer dans mon cœur les plus vifs sentiments de foi, d'espérance et de charité, une vraie contrition de mes péchés, et un ferme propos de ne les plus commettre, tandis qu'avec grande affection et douleur, je considère et médite Vos cinq Plaies, ayant présent à mon esprit ce que disait autrefois de Vous, ô bon Jésus, le prophète David : « Ils ont percé mes mains et mes pieds, ils ont compté tous mes os ». Ainsi soit-il. »

Une indulgence plénière est accordée au fidèle chrétien qui, chaque vendredi du Carême, reçoit la communion et respecte les conditions ordinaires pour une indulgence, récite dévotement la prière ci-dessus devant une image de Jésus Christ crucifié. En tant qu'œuvre de miséricorde spirituelle, vous pouvez offrir l'indulgence à une âme au purgatoire.

Articles de planification mensuelle

- ✓ Commandez des copies du *Chemin de croix* (n° 363) pour que les familles paroissiales puissent les utiliser à la maison pendant le Carême. Elles sont disponibles sur knightsgear.com. Vous pouvez également les commander en contactant le Service d'Informations Catholiques à l'adresse cis@kofc.org ou au (203) 752-4267.
- ✓ Prévoyez un simple souper et Chemin de Croix pour l'un des Vendredis du Carême. Pour en savoir plus, consultez le « Programme vedette » dans l'édition de février 2017 de *Knighline*.
- ✓ Incluez la réflexion du conseil de ce mois-ci lors de votre prochaine réunion du conseil et dans les communications mensuelles de votre conseil.

Ne soyez pas disqualifié ; envoyez vos candidatures au Programme de service dès aujourd'hui !

Si vous ne l'avez pas encore fait, veuillez envoyer à votre conseil d'État votre formulaire d'inscription au concours de La famille de l'année et vos inscriptions au Prix du Programme de service. Avant d'envoyer les inscriptions, veuillez vérifier que la date limite de votre juridiction n'est pas passée. Les dates limites sont souvent avant les Congrès des États, qui ont lieu entre le 1er avril et le 29 mai.

Lorsque vous préparez les inscriptions de votre conseil, n'oubliez pas que pour remplir les conditions, l'activité doit avoir eu lieu pendant l'année fraternelle. On ne peut soumettre qu'une activité par catégorie. Ces prix sont décernés sur la base d'un projet ou d'une activité menés par le conseil, et non sur une série d'activités dans une catégorie particulière du Programme de service.

Les inscriptions dans la mauvaise catégorie risquent être disqualifiées. Si vous n'êtes pas sûr de la catégorie, consultez le tableau du programme de service dans le manuel *S'Élever... en servant* (N° 962). Les inscriptions reçues après la date limite ne seront pas retenues. Les meilleurs programmes n'ont aucune chance s'ils arrivent après la date limite et si le jury de votre juridiction a déjà délibéré.



Lorsque vous préparez une candidature pour un Programme de service, veuillez bien à expliquer les points suivants :

- **La nature de l'activité.** Est-ce qu'elle démontre les objectifs du Programme de service ?
- **La participation des membres.** Combien de membres ont participé ? Quel est le pourcentage de participation des membres de votre conseil ?
- **Les résultats.** Quels ont été les effets sur l'Église, la communauté, le conseil, la famille, la culture de la vie ou la jeunesse ? Est-ce que votre conseil a enregistré des retombées bénéfiques en parrainant le projet ? Est-ce conforme aux exigences de l'Église domestique ?
- **L'originalité du programme.** S'agissait-il d'un nouveau programme ?
- **La planification du comité.** Avec quelle efficacité le programme a-t-il été organisé ? Quelle est la liste des détails nécessaires à la mise en place de ce projet ?
- **La délégation des responsabilités.** Combien de membres ont aidé à planifier ou se sont portés bénévoles ? Est-ce que des comités ont été formés pour réaliser le projet ?
- **La promotion.** Comment avez-vous fait la promotion du programme dans la région ? À la radio, à la télévision, dans les journaux locaux ou du diocèse, ou dans les bulletins du conseil ?

Les formulaires d'inscriptions sont disponibles sur kofc.org/forms. Veuillez envoyer ceci au conseil de votre État. Les formulaires ne seront pas acceptés par le Conseil Suprême.

Envoyez maintenant

Les conseils, les assemblées et les cercles auraient dû remplir le Rapport annuel d'activités fraternelles 2016 (N° 1728-F) et l'envoyer au siège social du Conseil Suprême au plus tard le 31 janvier.

Si vous ne l'avez pas déjà fait, veuillez nous envoyer votre rapport immédiatement.

Le formulaire peut se trouver sur kofc.org/forms ou dans le *Carnet de formulaires de rapport du conseil* (N° 1436).



Ne manquez pas la Trousse de ressources de vocations

Chaque année, la *Trousse de ressources de vocations* (n° 4418) est envoyée par courrier aux grands Chevaliers aux États-Unis et au Canada pour les aider à prévoir des activités à l'approche de la Journée mondiale de prière pour les vocations qui a lieu cette année le 7 mai.

La Journée mondiale de prière pour les vocations est le moment idéal pour expliquer aux postulants et aux nouvelles recrues comment fonctionne le Programme de remboursement à l'appui des vocations (*RSVP*). Grâce à ce programme, les conseils, les assemblées et les cercles « adoptent » un ou plusieurs séminaristes ou postulants et leur offre une aide financière et un soutien moral. L'argent du *RSVP* est utilisé par les séminaristes et par ceux qui suivent une formation religieuse pour leurs frais d'études et les livres, une assurance pour la voiture et son entretien, les déplacements pendant les vacances, les dépenses imprévues et autres dépenses courantes. Les Chevaliers écrivent aussi des lettres aux étudiants, parrainent pour eux des soupers, et surtout, prient pour eux alors qu'ils discernent l'appel à la vie religieuse.

Les conseils et les assemblées qui y ont droit, recevront un remboursement de 100 dollars pour chaque don de 500 dollars (dans la limite de 2 000 dollars donnés à une personne. Aux Philippines et au Mexique, les conseils et les assemblées recevront l'équivalent en monnaie locale de 50 dollars américains pour chaque don de 250 dollars américains.

Pour obtenir plus d'informations et de documents, veuillez consulter kofc.org/vocations.

L'ORDRE DES CHEVALIERS DE COLOMB regroupe des hommes de 18 ans ou plus qui sont catholiques pratiquants, c'est-à-dire des catholiques en union avec le Saint-Siège. Cette exigence entraîne que tout candidat ou tout membre accepte l'autorité de l'Église catholique en ce qui a trait à la foi et la morale, qu'il aspire à vivre selon les préceptes de l'Église catholique et qu'il est en règle avec celle-ci.



La protection de votre famille avec L'Assurance des Chevaliers de Colomb

Assurance de l'Ordre des Chevaliers de Colomb

De nos jours, il y a beaucoup de risque et de spéculation présents dans la vie. Avec un marché volatil et une économie instable, il y a trop de choses laissées au hasard. Dans un monde idéal, chaque produit viendrait avec des garanties claires qui vous rassureraient et élimineraient les conjectures ou au moins certaines d'entre elles.

Le problème est que l'idéal n'est pas toujours réalisable. Les garanties sont difficiles à obtenir de nos jours. Mais pas lorsqu'il s'agit des Chevaliers de Colomb.

Voici huit garanties des Chevaliers de Colomb sur lesquelles vous et votre famille pouvez compter lorsque vous faites affaire avec les Chevaliers.

Nous garantissons la valeur de rachat de votre assurance vie entière.

La beauté de l'assurance vie entière, ou permanente, est qu'elle est vraiment permanente. C'est une façon d'assurer votre vie pour la vie. C'est vrai non seulement pour la prestation au décès, mais aussi pour la valeur de rachat que nous garantissons à la condition que vous continuiez de payer vos primes selon le contrat.

Nous garantissons les taux de votre assurance temporaire nivelée.

Tout comme l'assurance permanente des Chevaliers de Colomb est prévisible, notre assurance temporaire nivelée l'est aussi. Vos taux indiqués dans le contrat ne changeront pas. Pas de surprises – seulement une protection fiable et abordable.

Nous garantissons un taux d'intérêt minimal sur vos rentes de retraite.

Votre retraite n'est pas quelque chose que vous voulez laisser au hasard. Une rente des Chevaliers de Colomb peut aider à dissiper certaines incertitudes. Votre contrat comprend un taux d'intérêt garanti qui continuera à profiter pour la vie du contrat. Le taux réel que vous obtiendrez peut être plus élevé – et souvent l'est –, mais il ne peut jamais être plus bas.

Nous garantissons le capital sur votre rente de retraite.

Non seulement le taux de votre rente de retraite des Chevaliers de Colomb ne tombera jamais sous votre minimum garanti, mais également le capital de votre rente des Chevaliers de Colomb ne baissera jamais. C'est garanti. Si vous mettez 10 000 \$ dans votre rente, la valeur sur votre compte (avant que vous ne commenciez à retirer des fonds) ne tombera jamais sous les 10 000 \$. Si vous mettez 20 000 \$, elle ne tombera jamais sous les 20 000 \$. C'est simple : à moins que vous ne fassiez un rachat ou un retrait anticipé, vous ne perdrez jamais d'argent sur une rente des Chevaliers de Colomb.

Nous garantissons une source de revenus pour toute la vie.

Avec une rente des Chevaliers de Colomb correctement structurée, vous pouvez être assuré d'avoir une source de revenus garantie à vie. Que ce soit 5 ans, 15 ans ou 25 ans après avoir pris votre retraite, en travaillant avec votre agent d'assurance des Chevaliers de Colomb, vous êtes assurés d'avoir un revenu garanti.

Nous garantissons des services professionnels de grande qualité.

Nous garantissons des services professionnels de haute qualité. Nous ne sommes pas seulement une compagnie d'assurance. Nous sommes une compagnie d'assurance pour les frères Chevaliers, gérée par des frères Chevaliers. Nous sommes fiers de la qualité des services que nous procurons à nos membres et à leurs familles. Nos agents dévoués, des professionnels temps plein, seront là pour vous et votre famille lorsque vous faites appel à eux.

Nous garantissons que nous n'achèterons pas d'obligations au rabais ou autres actions dérivées.

Nous ne prenons pas à la légère l'avenir financier de nos frères Chevaliers. Nous investissons soigneusement et nous prenons des décisions d'affaires motivées non par profit ou cupidité, mais par service et engagement. Notre sûreté, notre sécurité et notre responsabilité budgétaire sont les principales raisons pour lesquelles nous obtenons la meilleure note de solidité financière d'A. M. Best, A++ (supérieure) depuis 41 années consécutives.

Nous garantissons de ne pas investir dans des compagnies qui traitent d'avortement, de contraception, de clonage humain, de recherche sur les cellules sources embryonnaires, des soins de santé privés qui paient pour l'un des sujets mentionnés et la pornographie.

L'Ordre des Chevaliers de Colomb est sans réserve catholique professionnellement et fraternellement. Notre foi façonne notre travail à chaque niveau, y compris l'évaluation de chaque investissement que nous faisons. L'abbé McGivney ne l'aurait pas voulu autrement.

Les Chevaliers de Colomb devraient être différents de toute autre compagnie d'assurance, et nous le sommes. Nous nous occupons de vous d'une façon qu'aucune autre compagnie ne peut, car nous sommes vos frères.

Alors, joignez les centaines de milliers de frères Chevaliers qui ont choisi d'aider à protéger leur avenir avec les Chevaliers de Colomb. Parlez à votre agent et découvrez les possibilités qui vous sont offertes pour vous et votre famille.

Pour trouver un agent, rendez-vous sur kofc.org/findagent ou appelez le 1-800-345-5632.

Correction

La liste de contrôle du grand Chevalier de l'édition de janvier a indiqué que le *Rapport semestriel de vérification du conseil 1* (n° 1295) était à rendre le 31 décembre. En réalité, les rapports d'audit sont à rendre en août et en février. Nous vous présentons nos excuses pour cette erreur.

Appel à tous les juges du concours de district

C'est maintenant le moment d'entreprendre l'évaluation du Concours d'affiches contre l'abus de substance dangereuses des Chevaliers de Colomb au niveau de l'État. Le choix des affiches primées au niveau de l'État doit se faire au début du mois d'avril et les affiches et les noms des gagnants doivent être envoyés aux bureaux du Conseil Suprême avant le 30 avril.

Les prix au niveau international s'annoncent avant la fin de l'année scolaire.

Pour de plus amples renseignements sur le Concours d'affiches contre l'abus de substances dangereuses, rendez-vous à kofc.org/servicefrançais.

L'Accolade

CHEVALIERS DE COLOMB AU SERVICE DE UN. AU SERVICE DE TOUS.

1 Columbus Plaza, New Haven, CT 06510-3326
USA/ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Solide. Sûr. Sérieux.



Confiez l'avenir de votre famille à l'un des assureurs vie parmi les plus importants et les mieux notés de l'Amérique du Nord.



Chevaliers de Colomb®
ASSURANCE
VOTRE BOUCLIER POUR LA VIE

Trouver un agent en visitant le site kofc.org
ou en téléphonant au 1-800-345-5632

ASSURANCE VIE

ASSURANCE INVALIDITÉ

SOINS DE LONGUE DURÉE

RENTES

PUBLIÉE 12 FOIS PAR ANNÉE PAR LES CHEVALIERS DE COLOMB + 1 COLUMBUS PLAZA, NEW HAVEN, CT 06510-3326
SERVICE À LA CLIENTÈLE : 800-380-9995 + 203-752-4000 + KNIGHTLINE@KOF.C.ORG